

DEC150108DR15

**Décision portant nomination de M. Pierre MEOULE aux fonctions de Responsable du service financier et comptable de la délégation Aquitaine**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC142562DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à Mme Gaëlle BUJAN, déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

**Vu** l'agrément de la directrice de la Stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion et de l'Agent comptable principal ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Pierre MEOULE, inspecteur divisionnaire de classe normale des Finances publiques, est nommé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, Responsable du service financier et comptable de la délégation Aquitaine en remplacement de Mme Sylvette VEZIEN, appelée à d'autres fonctions.

**Article 2**

La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 16 janvier 2015

Pour le président et par délégation,  
La déléguée régionale  
Gaëlle BUJAN